



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du

Mercredi 14 MARS 2018

Pour diffusion :

*Aux adhérents de l'Association
A la sous-préfecture de Rambouillet
A la mairie de Saint Rémy lès Chevreuse*

Ouverture de l'Assemblée :

Cette assemblée générale ordinaire concernait le bilan de l'exercice 2017 ayant pris fin au 31.12.2017

Les 83 familles ayant adhéré à l'association durant cet exercice avaient toutes été convoquées à se prononcer sur le bilan de l'année écoulée. Les convocations avaient été envoyées à leurs adresses personnelles avant la réunion et aucun quorum n'était requis pour la tenue de cette assemblée.

Lieu : Salle de Beauplan – St Rémy Lès Chevreuse

Horaires : 20h 30 à 23 h

A 20h 30, 23 personnes adhérentes étaient présentes et 6 procurations avaient été enregistrées, soit au total 29 adhérents votants.

L'assemblée générale ordinaire a été déclarée ouverte.

Ordre du jour :

1. Rapport moral :
Sorties, théâtre, Printemps des Artistes, Brocante, quartier Beauplan, constructions Magny les Hameaux, travaux Centre-ville de Saint Rémy, aménagements de la gare, aérodrome de Toussus Le Noble
2. Bilan financier
3. Vote du quitus
4. Perspectives 2018
5. Questions diverses :
6. Renouvellement du Conseil d'Administration

Madame ROUX, membre du conseil d'Administration prend la parole pour expliquer son obligation de quitter la séance prématurément et présente sa candidature au titre de Trésorière pour remplacer Bruno BOULAY qui démissionne de son poste de trésorier, compte tenu de son prochain déménagement.

1 - Rapport moral :

Présentation en rétro projection par Martine MICHEL du bilan des différentes activités de l'association selon le rapport moral ci-joint.

Le rapport moral se trouve sur le site de l'association www.vhsr.fr

Présentation du Printemps des Artistes par Florence BOUTES dont la prochaine édition est le **Dimanche 8 avril 2018**.

Présentation de la Brocante par Alain MICHEL dont la prochaine édition est le **Dimanche 14 octobre 2018, 2^e dimanche du mois d'octobre, avancé compte tenu des vacances scolaires.**

Réhabilitation du Parc I3F :

A la suite de la réunion du 8 janvier pendant laquelle Mme MICHEL avait remis un dossier complet sur les travaux que devait faire l'Immobilière 3F en 2017, une réunion a eu lieu en mairie avec les locataires et I3F. Les travaux vont commencer : l'isolation sera traitée en priorité.. Mme MICHEL ajoute qu'il est grand temps, certains logements sont insalubres.

Des remarques sont faites sur le manque de propreté de l'immeuble rue des Noyers, ordures et détritiques, devant l'immeuble, parking non nettoyé, poubelles sorties bien à l'avance etc...

Sécurité : Un membre de l'assemblée précise que :

- l'éclairage public a été défaillant pendant plusieurs jours.
- les passages de la police municipale sont très rares sur le quartier,
- beaucoup de voitures stationnent sur les trottoirs, y compris dans la journée.
- des végétaux envahissent les trottoirs (rue des Buissons par ex) et empêchent le passage.



M. VERNISSE précise que lors de la prochaine commission sécurité seront étudiés :

- l'installation d'une caméra Chapelle/Chêne
- un passage piéton 3 D (peintures différenciées pour donner un aspect relief) à titre expérimental

Abords de Carrefour Market : Des photos ont été présentées en séance et montrent :

- les dépôts d'ordure sur la zone de stockage rue des Noyers, ce qui incite les gens à déposer également leurs encombrants.
- La haie entourant le super marché, mal entretenue, végétaux non remplacés, taille trop basse qui n'a plus la fonction de dissimuler les voitures stationnées sur le parking.
Ce qui a un effet très négligé inacceptable dans un quartier normalement résidentiel.



M. VERNISSE : La zone de stockage, très difficile d'accès pour les camions, ne peut être couverte. Carrefour Market va étudier la possibilité de réduire la zone de stockage interne pour éviter de mettre les bennes à l'extérieur..
Mme MCHÉL fait remarquer qu'il y a des sacs en plastique remplis de denrées à l'extérieur ce qui est insalubre et attire les rats.

- Un courrier a été adressé à C.M. par la mairie pour que des dispositions soient prises rapidement
- D'autre part, une visite sécurité avec les pompiers a été menée pour évaluer les risques d'incendie.

Voierie : Mme. MICHEL rappelle qu'un diagnostic photos a été envoyé à la mairie le 8 janvier 2018 (voir le site vhsr.fr) montrant le mauvais état général des rues sur l'ensemble du quartier.

Un membre de l'assemblée précise que 2 plaques de caniveau se sont soulevées et ont abimé le bitume Impasse des Cèdres, et demande que ce soit ajouté au diagnostic pour y remédier.

2 - Rapport Financier

Le bilan financier est présenté par Bruno BOULAY

3 - Vote du quitus

Suite à ces deux présentations, la Présidente demande à l'assemblée de donner quitus pour ces rapports.

Rapport moral : vote à l'unanimité

Rapport financier : vote à l'unanimité

5 - Renouvellement du Conseil d'Administration

La présidente demande à l'assemblée si quelqu'un veut présenter sa candidature pour le poste de trésorier. Personne ne se présentant, Madame ROUX est élue pour ce poste à l'unanimité.

Elle demande également si quelqu'un veut se présenter au conseil d'administration et insiste sur le fait que l'association a besoin de renfort compte-tenu des dossiers importants qui sont traités.

Entre-temps Messieurs BAVOIL, maire de Saint Rémy et CAOUS 1^{er} adjoint, ont rejoint l'assemblée. Monsieur VERNISSE, membre du conseil municipal habitant du quartier étant présent en début de séance.

Ces personnes ont apporté les informations suivantes :

Entretien de la « Clairière » :

Vote à l'unanimité en conseil municipal du 15 février, pour la nommer en Zone Naturelle, inconstructible, qui sera confirmée dans le cadre de la révision du PLU 2009.

L'entretien fait l'objet d'une discussion avec le CAT AIGREFOIN pour entretenir l'ensemble du quartier.

Mme. MICHEL fait remarquer que la CAT d'Aigrefoin ne ramasse par l'herbe après fauchage.

Possibilité de prêt du matériel municipal pour éviter ce genre d'inconvénient.

Voierie :

Le tour du quartier a été fait par la police municipale et les services techniques. Ont été relevés des problèmes de signalisation, panneaux non adaptés, catadioptrés à remplacer, jardinières à remettre en état.

Un programme pour l'entretien des voiries de la commune va être passé.

Les Saint-Rémois peuvent contacter la mairie par l'intermédiaire du site internet. « **Contactez la mairie** » en bas de page sur le bandeau violet du site. Chaque message relevé est adressé directement au service concerné.

Compteurs Linky :

Une demande de réunion publique d'information a été adressée récemment à la mairie par l'association. La réponse va paraître dans le prochain journal municipal : Une réunion publique en association avec les communes de Chevreuse et Magny les Hameaux va être organisée avec Enedis..

Maison de Beauplan et Gymnase :

- Des travaux de réfection vont être entrepris au gymnase : toiture et revêtement de sol.
- Quelques éclairages sont à remplacer à la Maison de Beauplan.

RATP – RER :

Le commissaire enquêteur finalise son rapport.

- Toutes les communes de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse ont voté une motion pour soutenir la délibération du conseil municipal de Saint Rémy du 11 Janvier 2018 contre le projet RATP.
- 3 rendez-vous ont été pris par le maire : avec le Sénateur, le Président du conseil départemental, et le vice-président de la région en charge des transports..
- L'Enquête acoustiques demandée par la mairie et faite par un organisme indépendant démontre que la RATP a sous-estimé les nuisances dans l'enquête publique.
- Etude pour réduction du parking de 380 places.

Maison de l'Eco mobilité :

M. BAVOIL est vice-président du développement économique et du tourisme de la C.C.H.V.C.

A la demande de Mme MICHEL pour savoir si l'Office du Patrimoine (ex office du tourisme) exercera dans les lieux, M. BAVOIL répond que cela ne peut être à la charge de la commune. Cette maison est gérée par le P.N.R., pour le moment rien n'est décidé.

Plan Local de l'Urbanisme :

A la suite de mouvements de terrain en 2016 sur le plateau, l'Inspection Générale des Carrières a adressé en décembre 2016, un courrier à la commune pour l'informer de l'existence d'anciennes marnières.

Il s'agit de puits et chambres souterraines, de couches discontinues et de différentes épaisseurs, creusés de façon artisanale au cours des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles sans recours à aucune norme ou réglementation, qui permettaient d'amender les terres trop acides et argileuses des plateaux pour la culture de céréales. Les connaissances géologiques actuelles permettent de mettre en évidence la structure particulière de ces niveaux géologiques.

Pour être conforme au code de l'Environnement, la commune, va faire réaliser un plan de zonage géologique, qui fera l'objet d'une procédure réglementaire (Plan de Prévention des Risques) et qui sera incluse dans la révision du PLU. Une enquête publique suivra cette révision.

La Présidente remercie l'assemblée et propose de continuer la conversation pendant le pot de l'amitié.

La séance est levée à 23 h.